

Nous fêtons le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Charte de l'ONU signée à San Francisco le 26 Juin 1945, à la fin de la Conférence des Nations Unies.

Trois ans après l'invasion de l'Ukraine, face aux atteintes au droit international que nous constatons, particulièrement au Proche-Orient et en Afrique, à l'heure de la guerre préventive menée par Israël envers l'Iran, nous mesurons à la fois les défis qui se posent à l'ONU et l'urgence qu'il y a à la renforcer.

Il est souvent facile de critiquer les carences des organisations internationales et leurs faiblesses. Concernant l'ONU, elles sont à la mesure de l'écart abyssal entre le budget de l'organisation de l'ordre de 3 à 4 milliards et les plus de 2.500 milliards consacrés aux armements et à la guerre dans le monde.

Ayant à l'esprit ces enjeux, un regroupement d'associations et d'ONG s'est constitué en France pour porter la voix de la société civile et promouvoir des propositions de réformes de l'ONU et de ses institutions.

(Il est relié au collectif mondial, la « UN Charter Reform Impact Coalition » qui est né à la conférence de la société civile des Nations Unies à Nairobi au Kenya en 2024, et qui milite pour une réforme de la Charte des Nations Unies.)

Le projet de réforme de ce nouveau collectif, intitulé **Nouvelle Fondation** et élaboré avec l'expertise de juristes, émet 13 propositions dont les principales sont :

- Un renforcement du rôle et des compétences du secrétaire général de l'ONU
- Une consolidation de la présence des casques bleus et du recours à la médiation dans les conflits
- Un élargissement de l'article 27.3 au domaine de la paix et de la sécurité, qui empêche tout État partie prenante dans un conflit de participer à un vote (ce qui reviendrait à limiter ce qu'il est couramment convenu d'appeler le droit de véto.)
- Un renforcement du rôle de la société civile avec en contrepartie une transparence sur le financement des ONG
- La création d'une institution permanente sur l'environnement et le climat avec un pouvoir de contrôle

Ces propositions accessibles sur le site de Pax Christi International sont ouvertes à la signature sur le site de pétitions Change.org.

L'humanité est engagée dans un ensemble de confrontations d'une extrême gravité qui menace fortement de s'envenimer.

Seul un renforcement du droit international est susceptible de faire baisser les tensions et tracer des chemins de dialogue et de paix, comme l'ont récemment rappelé des voix comme le Président du Brésil Lula et le Pape Léon XIV. Ce projet de **Nouvelle Fondation** des institutions internationales vise ainsi à créer une mobilisation de la société civile organisée en direction des Etats pour aboutir à ce renforcement d'une bonne gouvernance mondiale.

Ghislain Le Ray  
Représentant  
Pax Christi International  
à l'UNESCO

Marc Deluzet  
MIAMSI

Marilyn Pacouret  
Présidente Chrétiens de la  
Méditerranée

Alain Rouy  
Mouvement de la Paix  
Vice-Président International  
Peace Bureau

Robert Simon  
Université Européenne de la Paix